



Lettre de l'équipe municipale n° 26



Séance du vendredi 18 novembre 2016 à 20h

Absents excusés : Johan AUBANEL et Laëtitia TEXIER.

Procurations : Laëtitia TEXIER à Karelle RICHARD-ZACHARIE.



DELIBERATIONS SUR BIENS SANS MAITRE ET AUTRES

La commune décide à l'unanimité de faire valoir ses droits en vue de devenir propriétaire de biens réputés sans maître, à savoir :

Deux parcelles d'une contenance totale de 3.340 m² situées au lieudit « gros bois » suite à la notification préfectorale du 28 octobre

Deux parcelles d'une contenance totale de 17.460 m² situées au lieudit « seignerondon » suite à la procédure communale lancée en mars dernier.

Les documents vont être transmis au notaire pour suite à donner, publication au bureau des hypothèques et établissement, si tout est conforme, d'un acte de notoriété acquisitive.



DELIBERATION SUR MODIFICATION ATTRIBUTION DE COMPENSATION

Le conseil décide de valider la révision de l'attribution de compensation décidée à la communauté de communes Chamousset en Lyonnais.

Il s'agit d'un réajustement d'une dotation mise en place en 2001 lors de la création de la taxe professionnelle unique.

Avec un effort de solidarité entre communes, l'attribution reçue par Saint-Genis en 2016 (16.364,54 €) est en diminution de 534,78 €. pour 2017.



NOUVELLE INTERCOMMUNALITE. INFORMATIONS

Le Préfet a pris un arrêté en date du 10 octobre 2016 actant le regroupement de la communauté de communes de Chamousset en Lyonnais avec la communauté de communes des Hauts du Lyonnais.

Cette nouvelle grande intercommunalité est créée à compter du 1^{er} Janvier 2017 et comptera 24 communes pour environ 27 000 habitants ; elle prend le nom de « Communauté de communes des Monts du Lyonnais ».

Le siège provisoire sera installé au château de Pluvy à Pomeys.

Le président et les vices présidents seront élus le 27 janvier 2017 ; jusqu'à cette date, c'est Gérard VULPAS qui assumera la fonction de président.

Le nombre de conseillers communautaires sera de 35.

La commune de Saint Genis n'aura plus qu'un seul délégué communautaire qui sera Christian RIVOIRE. Chantal YVOREL sera suppléante.



COMMANDE SYDER POUR REMPLACEMENT LAMPES FLUO

Pour le remplacement des luminaires type ballons fluorescents de quatre secteurs de la commune (route de Lyon, Lafay, les Rivières, le Bourg), la commune a lancé une commande (2^{ème} tranche après les Vignes) auprès du syndicat départemental d'énergies du Rhône (SYDER).

Pour ce programme, qui pourrait être réalisé courant 2017, il sera possible de continuer à mettre en place des coupures nocturnes et, pour le village, de prévoir un variateur d'intensité ; ce sont des options qui vont dans le sens des économies d'énergies.

Par ailleurs, une commande a été passée pour la remise en état du réseau « place mon village » suite à des défauts récurrents.

Pour information : Merci à la population de signaler en mairie les lampes d'éclairage public qui ne fonctionnent plus ; l'information est transmise au SYDER qui note le dysfonctionnement pour l'entreprise chargée de l'entretien ; la prochaine visite est prévue autour du 8 décembre (un passage par trimestre).



COMPTES RENDUS DES DIFFERENTES COMMISSIONS

Conseil d'école

Alexis BADOIL donne un compte-rendu de cette réunion qui s'est tenue le 3 novembre ; il communique les noms des délégués des parents, les projets et actions scolaires.

SIVOS du collège

Virginie MASSE résume les questions traitées lors de la réunion du 15 novembre du syndicat à vocation scolaire du collège de Sainte-Foy-l'Argentière.

La participation communale aux charges de fonctionnement, fiscalisée, s'élève à 535,86 € pour l'année 2017.

A noter que le Préfet a décidé de ne pas prononcer dans l'immédiat la dissolution du syndicat pourtant prescrite par le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI).

L'effectif du collège est de 453 élèves ; le taux de réussite au brevet a été de 91 % cette année.

Gestion forestière

Joseph VOLAY a représenté la commune à la réunion de travail du 20 octobre.

Dix massifs forestiers prioritaires ont été identifiés sur les Monts du Lyonnais avec des travaux d'aménagement à réaliser pour une meilleure exploitation des bois recensés.

Notre commune est concernée avec le massif de Boussoure sur le schéma de desserte forestière.

Tourisme

Richard TRUCHET indique que l'office de tourisme change de nom ; il s'appellera désormais « office du tourisme des Monts du Lyonnais ».

La signalétique est à fabriquer pour le « chemin de Montaigne » et un panneau pour notre aire de camping-car sera réalisé pour le printemps.

Conseil Jeunes

Michaël SAHRIDJ fait le point sur les actions du conseil Jeunes et les projets : décorations pour les fêtes de fin d'année, participation à la rencontre avec les seniors, à l'inauguration des locaux de Radio Modul (enregistrement de jingles).

Commission personnes âgées

Chantal YVOREL précise que la rencontre prévue avec les personnes âgées de 70 ans et plus (goûter et remise du colis de Noël) aura lieu samedi 17 décembre à partir de 15h.

Les personnes concernées recevront une invitation avant la fin du mois de novembre ; si quelqu'un avait été oublié (par erreur, nouvel habitant non connu ...), qu'il n'hésite pas à se manifester en mairie.

Autres

La commission sports de Chamousset en Lyonnais se réunit le 13 décembre (Michaël SAHRIDJ), le comité syndical du syndicat intercommunal des eaux (SIEMLY) le 25 novembre (Richard TRUCHET), le groupement des 4 cantons continue à travailler sur le projet de comice à Saint-Laurent et notamment le défilé de chars (Jacques VERNE).



INFORMATIONS DIVERSES

Projet de mutuelle communale

Afin de mutualiser cette action, les maires des communes de Sainte-Foy-l'Argentière, Montromant, Souzy, Les Halles et Saint-Genis-l'Argentière ont rencontré deux organismes proposant des assurances mutuelles ; une étude de leurs propositions va être faite ; le projet va cheminer au fil des mois à venir et rien n'est décidé pour l'instant.

Dossier « Amendes de police »

Le Département du Rhône a accordé une subvention de 9.844 € à notre commune dans le cadre de la répartition du produit 2015 des amendes de police relatives à la sécurité routière. Le conseil municipal accepte cette aide financière qui va financer pour partie la mise en sécurité de l'entrée du village (travaux à prévoir pour le printemps)...

Artisan boulanger

La mairie a validé la présence de Madame BELLIDO (artisan boulanger) tous les mardis matin sur la place de la mairie. Voir tract joint.

Installation photovoltaïque SYDER/SIMOLY

Le chantier a débuté (en avance) le 14 novembre ; 60 m² de panneaux photovoltaïques vont être installés sur le toit de la médiathèque ; la commune va signer avec le SYDER une convention d'occupation du domaine public pour une durée de 20 ans ; passée cette période, les recettes et les charges de l'installation reviendront à la commune.

- 500 m² de toitures photovoltaïques sont en place sur le territoire communal (domaines privé et public)

- La commune a signé avec EDF le contrat d'achat de l'énergie électrique que produit l'installation photovoltaïque de la salle des sports (42,40 m² mise en service à la date du 3 octobre 2016) à 0,2539 € le kWh.
- Pour mémoire : le contrat signé le 7 novembre 2012 pour la toiture photovoltaïque de la salle des fêtes/ cantine (83,63 m²) mise en service le 11 octobre 2011 a prévu un rachat à 0,3035 € le kWh.

Frelons asiatiques

Un nid de frelons asiatiques a été découvert en haut d'un arbre (à environ 20 mètres) au lieu-dit « Matelle ». Une société spécialisée, « K3D », interviendra en semaine 47 pour l'éliminer. Si vous repérez d'autres nids, n'hésitez pas à avertir la mairie.

Médiathèque:

- Le spectacle « Martine sur la frange » du 4 novembre a été une réussite avec une cinquantaine de participants.
- Fabienne et son équipe de bénévoles organisent un concours de création de « marque-page » ; les informations nécessaires sont disponibles à la médiathèque.
- La médiathèque départementale met à la disposition des adhérents de la médiathèque l'accès à une offre numérique. Voir information en fin de lettre « nouveaux services »

Association des Maires Ruraux de France

L'association a voté une motion pour une répartition plus égalitaire de la dotation globale de fonctionnement (DGF) au profit des communes ; en effet actuellement, les communes urbaines reçoivent une dotation de l'Etat deux fois plus importante que les communes rurales !

Aide du SIMOLY

- Pour les agriculteurs : le SIMOLY se propose de venir en aide aux nouveaux agriculteurs en mettant en relation les exploitants cédants et les agriculteurs à la recherche d'exploitation, en organisant des formations, en accompagnant individuellement les futurs chefs d'exploitation. Contact au 04.78.19.08.56. - caroline.paymal@simoly.fr.
- Pour les artisans et commerçants : le SIMOLY peut apporter une aide pour l'aménagement de locaux, l'achat de matériel professionnel, la création de site internet. Contact au 04.78.19.08.62. - marine.allain@simoly.fr
- Pour les particuliers qui améliorent leur bâti existant : une aide pouvant aller jusqu'à 7 500 € peut être accordée pour la rénovation énergétique. Contact avec le parc éco-habitat au 04.72.66.14.30.
- Pour les particuliers : une aide financière possible pour l'achat de broyeurs de végétaux (25% du prix TTC, jusqu'à 100 € et 25% pour l'achat de vélo à assistance électrique, (jusqu'à 300 €)



QUESTIONS DES CONSEILLERS

Anne-Laure MARCO demande si la réinstallation d'une horloge est prévue à la salle des sports. Le nécessaire sera fait avec remise en place d'une grille de protection.

Alain CHAPOT rappelle que la peinture au sol du passage piétons du carrefour de l'isle est à refaire.

Joseph VOLAY signale un courant d'air sous une porte de la salle entrée du village.

Elle aura lieu vendredi 9 décembre à 20h en mairie.

*Réalisation de la publication par la commission Informations
Lettre éditée et imprimée par la mairie*



Mairie Ouverture secrétariat : lundi, mercredi et vendredi de 14 à 18H30
Tél. 04.74.70.04.83. courriel : mairie@saintgenislargentiere.fr

site internet de la mairie : www.saintgenislargentiere.fr

Médiathèque Ouverture au public : mardi 13h30-15h30, mercredi 13h30-16h30,
jeudi 16h30-18h, vendredi 13h30-16h30, samedi 10h-12h15 Tél. 04.74.26.22.56
Courriel : mediathequestgenis@gmail.com

INFORMATIONS DIVERSES

Rencontre intergénérationnelle



Rencontre intergénérationnelle

Lecture libre à la médiathèque

Mercredi 7 Décembre de 15h à 16h

Ouvert à tous, pour un moment convivial à partager.



Présence également de Mr Bois qui propose du soutien élémentaire de 14h30 à 16h30 aux enfants, avec la présence souhaitable de leurs parents.

Classe en 7

La prochaine réunion de préparation de la journée des classes du dimanche 30 avril 2017 aura lieu le **vendredi 2 décembre 2016 à 20 heures** à la salle annexe cantine.

Déclaration des ruches

Tout apiculteur, professionnel ou de loisir, est tenu de déclarer chaque année entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur. Déclaration sur le site <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>

Association JAQUADI

Le bureau de l'association de parents d'élèves JAQUADI a été renouvelé ; ont été élus Camille DEMRI (président), Clémence THEVENET (vice-présidente), Caroline THIZY (secrétaire), Muriel AUBANEL (trésorière).

Amicale sportive

L'Amicale Sportive de Saint Genis a tenu son Assemblée Générale le vendredi 4 Novembre avec 38 adhérents présents.

Après lecture des rapports d'activités et financiers, le bureau élu est composé de : Alain Rivoire président, Christian Bois vice-président, Audrey Lornage secrétaire, Isabelle Vuillermoz secrétaire adjointe, Benoit Bertholon trésorier, Eric Villard trésorier adjoint.

La soirée s'est terminée autour d'une choucroute préparée par L'UNIK ainsi qu'une animation proposée par la section danse avec son DJ Jacques Chatelux.

Nouveaux services

La médiathèque départementale permet à la population de bénéficier d'une offre numérique pour toute la famille.

Pour avoir accès à ces ressources numériques, il suffit aux habitants de Saint-Genis-l'Argentière d'être adhérents à la médiathèque communale et de demander l'ouverture d'un compte-lecteur médiathèque départementale.

Apprendre l'anglais en s'amusant (pour les 5-13 ans), Avoir accès à de la Musique (des milliers de titres à écouter), du son et de l'image (des milliers de concerts audio et vidéo de musique), autant de possibilités offertes !

Accès gratuit pour tous



L'E.T.A.I.S., une association aux multiples activités solidaires et durables

L'association Espace et Temps pour l'Accueil, l'Initiative et la Solidarité (E.T.A.I.S.) propose sur les Monts du Lyonnais depuis bientôt 10 ans des activités qui touchent et impliquent les habitants du territoire par différents biais.

- **La ressourcerie De Fil à Fil** a pour objectif de donner une deuxième vie à des objets voués à la destruction et ainsi participer à la réduction des déchets. Parallèlement, elle s'implique activement dans l'insertion professionnelle en accompagnant une vingtaine de personnes sans emploi ou peu qualifiées leur permettant ainsi de rebondir positivement par rapport à leur projet professionnel. Vous pouvez vous aussi favoriser ce nouveau mode de consommation en déposant les objets dont vous n'avez plus l'utilité et / ou en vous rendant dans l'une de nos deux boutiques qui vous proposent un large choix d'objets en tout genre, en bon état et à petits prix. Afin de répondre à de nouveaux besoins, la Ressourcerie a déménagé en début d'année sa boutique de Saint Symphorien sur Coise dans de nouveaux locaux plus vastes lui permettant de mieux mettre en valeur les objets qui lui sont confiés et de mieux organiser ses activités de collecte des cartons, d'huiles alimentaires usagées et de marc de café. De plus, à titre expérimental, des conteneurs à textile ont été installés en cette fin d'année en partenariat avec l'association Le Relais sur plusieurs communes avec une volonté après validation de l'expérimentation, d'augmenter le nombre de conteneurs et de toucher le plus grand nombre de communes du territoire. Enfin, la ressourcerie participe et organise des manifestations qui permettent de communiquer autour de la revalorisation comme Ressourc'art, ou la Fête du livre ...

- **Le lieu ressource de Sainte Foy l'Argentière**, lieu d'accueil, de création et de remobilisation rayonne sur les 3 communautés de communes du SIMOLY pour lutter contre l'isolement dans les Monts du Lyonnais. Sont proposés des temps conviviaux, de partage d'expérience, de savoir-faire et de création pour ne pas rester seul, s'exprimer, se rencontrer... Différents ateliers animés par des bénévoles sont programmés au cours de la semaine : bois, tricot, rotin, écriture, peinture sur soie, couture, mosaïque, cuisine, jardin, groupe de parole... ainsi que des activités, sorties les vendredis après-midi, et des repas le vendredi soir à Sainte Foy. Tous ces temps forts sont construits autour des principes de mixité sociale et d'échanges de savoirs. Vous pouvez vous procurer le programme mensuel des activités en mairie ou par courriel sur simple demande

Si vous souhaitez plus renseignements concernant les activités de l'ETAIS,
n'hésitez pas à contacter :

ETAIS Sainte Foy

7 rue du Moulin Blanc 69610 Ste Foy l'Argentière- ☎ : 04 74 72 20 93 / 07 70 06 21 25

✉ : etais.ass@sfr.fr

Horaires d'ouvertures : **Mardi** de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h, **Mercredi et Jeudi** de 14 h à 18 h, **Vendredi** de 10 h à 18 h

Ressourcerie de Fil à Fil

14 rue de Saint Galmier – 42140 Chazelles sur Lyon

☎ : 09.82.35.90.72. / ✉ : contact@defilafil.fr

Boutique de Chazelles (14 rue de Saint Galmier) : Ouverte tous les mardis de 9 h à 12 h, vendredis de 15 h à 18 h et samedis de 9 h à 12 h.

Boutique de Saint Symphorien sur Coise (181 bd du 11 novembre) : Ouverte tous les samedis de 9 h à 12 h.

MISSION LOCALE

Un pas de plus vers la réussite

pour les jeunes de 16 à 25 ans

sortis du système scolaire



La Mission Locale est une association qui assure l'accompagnement social et professionnel des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire.

Son intervention va de la recherche d'emploi à des problématiques liées au logement, à la santé, à la mobilité ou à la formation.

C'est aussi des ateliers proposés toutes les semaines pour aider les jeunes à rechercher des offres d'emploi, à créer leur CV et leurs lettres de motivation.

En 2015, la Mission Locale a accueilli 1065 jeunes dans ses 8 antennes ou permanences dont 489 nouveaux venus.

Nous avons également continué et amplifié nos efforts sur les contrats aidés, outils importants pour l'insertion des jeunes dans le monde du travail. Nos efforts ont notamment porté leurs fruits pour les Emplois d'Avenir, et nous avons de nouveau exposé nos objectifs, avec plus de 80 contrats d'une durée de 1 à 3 ans signés avec des collectivités, des associations, et des entreprises privées.

Nous avons mis en place un nouveau service Orientation à la Mission Locale : Le Point d'O. Son objectif est de proposer aux jeunes des ateliers collectifs et individuels pour définir ensemble leur projet professionnel.

En Avril, nous nous sommes lancés dans l'expérimentation de la Garantie Jeunes. Dispositif initié et piloté par l'État, financé par des fonds européens et confié à des Missions Locale depuis fin 2013.

L'objectif est de favoriser l'accès à l'emploi pour des jeunes mis en difficulté par les aléas de la vie, en les mobilisant sur leur projet professionnel, en améliorant leurs conditions de vie et en facilitant leur intégration en entreprises.

Chaque mois, nous accueillons une nouvelle promotion de 10 à 12 jeunes motivés pour suivre un programme d'actions intensif sur 12 mois, dans lequel chaque jeune doit s'impliquer activement pour pouvoir obtenir le versement d'une allocation financière qui lui permettra de lever des freins que nous nommons périphériques.

En 2015, nous avons continué à nous investir dans ce qui est notre cœur de métier, l'accompagnement individuel et collectif des jeunes de 16 à 25 ans pour qu'ils parviennent à s'insérer socialement et professionnellement.

Nous sommes toujours persuadés que cet accompagnement global est une des clefs de leur réussite, et que c'est de cette façon, qu'avec vous, élus, employeurs, partenaires et salariés de la Mission Locale, nous pourrions « Construire ensemble une place pour tous les jeunes ».



MISSION LOCALE RURALE



nord ouest rhône

04.74.05.00.30

contact@missionlocale.org



MISSIONS LOCALES
RHÔNE

Le Petit Fournil de Laurence



**Pains de traditions,
pains spéciaux
et viennoiseries**

Vente sur les marchés

07-77-07-69-49
69 610 Saint Genis l'Argentière
lepetitfournildelaurence@outlook.fr

UN ARTISAN BOULANGER DANS VOTRE VILLAGE !

Tous les MARDI et à partir du 6 décembre =

– A Saint Genis l'Argentière (devant la mairie)
de 7h30 à 9h45

- A Souzy (sur le parking en dessous de l'école)
de 10h à 12h

Vente de pains de tradition, pains spéciaux, viennoiseries
et sur commande également



Dimanche
4 décembre

ST GENIS
L'ARGENTIERE

de 7h30 à 13h
Place du village

VENTE DE SAPINS & MATINEE TRIPES

à déguster sur place ou à emporter
(pensez à vos gamelles !)


Toute une banque
pour vous

TARIFS DES SAPINS

- 80/100 cm → 23 €
- 100/150 cm → 29 €
- 150/200 cm → 39 €
- 200/250 cm → 59 €

au delà de 2,50m, nous consulter
06-31-89-86-95

Sapin NORDMANN coupé + bûche

RESERVATION CONSEILLEE

Pour cela, veuillez adresser ce bon rempli
et le règlement correspondant à :

- Amandine JUDES - Place de la mairie - St Genis
- Gaby LAVAL - Les Rivières - St Genis

> chèque à l'ordre de : association "La Revole"

Réservation au nom de : _____